

Décembre 2014

Reflats d'Allier

MENSUEL ÉDITÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ALLIER Disponible en version audio et PDF

www.allier.fr

DOSSIER

L'Allier en services

Joyeuses
fêtes

Allier, le département où vos projets ont des valeurs.



**UNE MUTUELLE
ENGAGÉE DURABLEMENT
À VOS CÔTÉS**

**Mutuelle Familiale
Centre-Auvergne**

**Profondément différente
Résolument solidaire**

4 bureaux **à votre service** www.mutuelle-auvergne.com

30 bd. Gambetta (siège social) • 03207 VICHY Cedex • Tél. 04 70 31 41 18
73 avenue de la République • 03100 MONTLUÇON • Tél. 04 70 05 89 15
87 rue d'Allier • 03000 MOULINS • Tél. 04 70 46 22 57
16 rue Saint-Genès • 63000 CLERMONT-FERRAND • Tél. 04 73 16 13 12

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité et soumise aux dispositions du livre II - N° INSEE 309 705 994

**Votre enfant est
âgé de 3 à 18 ans...**

**...Vous pouvez bénéficier
d'une contribution de 10 € à 60 €**
Selon vos revenus et dans la limite des aides disponibles

Renseignements auprès de votre club
sportif et sur les sites suivants :

Prochaines villes : **allier.fr** **Allier, le département où vos projets ont des valeurs.**

<http://allier.fr> francoelympique.com msa-allier.com www.msa-auvergne.fr www.caf.fr

mij

BENJAMIN RABIER

Il n'y a pas QUE la vache qui rit !

Exposition du 11 oct. 2014 au 18 janv. 2015

MUSÉE DE L'ILLUSTRATION JEUNESSE
26 rue Voltaire, Moulins
Patrimoine du Conseil général de l'Allier

ÉTAT DES ROUTES

www.allier.fr

N° Vert 0 800 0 800 03
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

SMART ALLIER
disponible sur l'App Store et Google play

Rejoignez-nous sur **allier.fr** **Allier, le département où vos projets ont des valeurs.**

TO TO D É

À contre-courant des idées reçues

Services publics, services au public. Pour les habitants, cette distinction ne se fait plus dans les mêmes termes qu'auparavant. Désormais, les Bourbonnais évoquent avant tout la notion de services de proximité, comprenons par là le bouquet de services indispensables pour préserver la qualité de vie de nos villes et de nos villages. Parce que cet enjeu est majeur, car il conditionne le maintien des habitants en secteur rural autant que l'accueil de nouvelles familles, le Conseil général, aux côtés de l'État, a décidé de s'en emparer. Nous sommes en effet l'un des 11 Départements retenus pour expérimenter un schéma de services. Pour le construire, nous avons choisi de demander leur avis aux habitants – à travers les Rendez-vous de l'Allier – mais aussi aux collectivités et aux opérateurs de services. Le résultat est assez à contre-courant de certaines idées reçues : les habitants de l'Allier sont globalement satisfaits du niveau de service qui leur est offert ! Que l'on parle d'écoles, de commerces, de petite enfance, d'offre culturelle, de loisirs... le territoire semble bien couvert. Mais des points d'amélioration sont avancés pour la santé, les transports, les réseaux

de téléphonie et numériques, etc., avec des solutions pour les optimiser : mutualiser les moyens, développer les services à domicile, développer le lien social et les réseaux de solidarité, favoriser la qualité des infrastructures, mêler initiative publique et privée pour couvrir l'ensemble des besoins... Ces sujets-là ne sont plus des tabous. Nous ne sommes plus dans une vision d'avant, mais bien dans la construction d'une nouvelle approche du service. Il est important d'avoir ouvert cette réflexion : je suis convaincu qu'un équilibre entre le maintien de services publics de base et de nouvelles formes de présence permettra de garantir l'attractivité de nos territoires et une approche renouvelée de la ruralité. Les conclusions de ces travaux seront présentées en 2015. En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, qu'elles vous apportent des

moments de joie, de partage et de bonheur.



par Jean-Paul
DUFREGNE
Président du Conseil
général de l'Allier

GRANDANGLE

Services d'aide à domicile : le Conseil général encourage la modernisation **P.4**

- Covoiturage : l'autre solution transport **P.6**
- Culture de tolérance **P.7**
- Foyer départemental de l'enfance : un nouveau départ **P.8**

BUZZ & BUSINESS

- Linky® redonne du souffle à Landis+Gyr **P.24**
- Grand luxe bien outillé **P.25**

INTERALLIER

Le pôle Lardy, un campus international « Made in Vichy » **P.23**

- Routes : nouveau centre technique **P.18**
- Hébergement temporaire pour seniors **P.22**



L'Allier en services

P.10

SOMMAIRE

RÉCRÉATION

Ensorcelés !
P.27

- Au pays des veillées, la culture est reine **P.28**
- Hilbi : artiste passionné de musique **P.32**

Rejoignez-nous sur YouTube et découvrez nos émissions.
Allier, le Département YouTube

f Devenez fan du Département de l'Allier

Services d'aide à domicile

Le Conseil général encourage la modernisation



En soutenant les services d'aide à domicile partenaires, le Département décline son schéma unique des solidarités.

Le Conseil général accompagne les services d'aide à domicile partenaires en préconisant de bonnes pratiques et en finançant des outils servant à professionnaliser la gestion des structures.

Actuellement, 24 services d'aide à domicile, sur les 38 que compte l'Allier, ont choisi d'être accompagnés par le Département. Ayant leur propre tarification et organisation, ces structures s'adressent aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme départemental pour la modernisation et la professionnalisation des services d'aide à domicile, accepté par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Financement d'équipements

Plusieurs actions traduisent cet engagement. L'intervention du Conseil général peut passer par des préconisations de gestion financière, chaque service restant libre de les suivre ou non. Un accompagnement des structures à la gestion et à la mutualisation est aussi proposé. Par ailleurs, le Département accompagne la qualité des services. Ainsi, il finance l'équipement informatique de toutes les structures, grâce à des « logiciels métiers ». En parallèle, pour simplifier le travail quotidien des aidants,

il participe à l'achat de 1 300 smartphones (téléphones ayant un accès à internet). Ils facilitent la télégestion. Cette dernière permet notamment aux services de disposer d'une solution de facturation plus efficace (temps passé sur place), d'optimiser les déplacements des intervenants (circuits des interventions) et d'améliorer le service rendu aux personnes.

**ACTION
DU CG 031**

Des actions de formation

De plus, le Conseil général, dans l'objectif de professionnaliser le secteur, favorise la mise en place d'actions de formation continue destinées aux salariés. Dans ce même registre, il soutient financièrement des formations auprès de leurs employés administratifs. Afin de faciliter les recrutements, le Département contribue annuellement à la formation et à l'accompagnement d'une dizaine de personnes, dans leur prise de poste, leur intégration et leur qualification.

Par le biais de cet accompagnement individualisé des services d'aide à la personne et d'un suivi régulier, le Conseil général poursuit les objectifs déclinés dans son schéma unique des solidarités, en favorisant l'autonomie des personnes et la prise en charge globale des bénéficiaires dans le cadre du maintien à domicile. ■

Le Très haut débit et vous



Le réseau Très haut débit Auvergne poursuit son déploiement. Pour obtenir des informations précises sur son avancée, n'attendez pas plus longtemps pour vous connecter sur www.auvergneshautdebit.fr. En saisissant votre numéro de téléphone ou votre adresse postale, vous connaîtrez en temps réel l'évolution de votre réseau ainsi que la technologie rattachée à votre secteur. Elles sont au nombre de quatre : la fibre optique, le Wifimax, la montée en débit ADSL et le satellite. Pour ce dernier, le Conseil général octroie une subvention de 400 € pour l'acquisition de la parabole. Si vous n'êtes pas éligible à un débit de 8 Mb/s, vous pourrez avoir des informations sur les démarches à suivre, directement sur le site internet. ■ www.auvergneshautdebit.fr

 Rejoignez nous sur YouTube et découvrez nos émissions.

ON d'ICI Tous les deux mois, un reportage sur une personnalité de l'Allier.

03 Minutes L'actualité du Conseil général de l'Allier tous les 15 jours.

 Beaucoup d'autres vidéos d'actualités vous attendent.

Allier, le Département YouTube

les allier-nés par Bruno le Bourbo



Téléthon : l'Allier mobilisé

Les 5 et 6 décembre se tiendra la 28^e édition du Téléthon, grande collecte nationale en faveur de la lutte contre les maladies génétiques rares et lourdement invalidantes. Dans l'Allier, la mobilisation autour de cet événement ne faiblit pas. L'an dernier, plus de 387 manifestations ont été organisées, permettant de cumuler 421 000 € de dons pour l'Association française des myopathies. Souhaitons que cette nouvelle édition rencontre le même succès. ■ www.afm-telethon.fr

Avis de dépistage

Dépisté souvent trop tardivement, le cancer colorectal reste le 2^e cancer le plus mortel en France. Cependant, détecté tôt, avant les symptômes, il peut être guéri dans 9 cas sur 10 et même parfois évité. En effet, il se développe à partir de certains polypes qu'il suffit d'enlever avant que les cellules cancéreuses ne se développent. Devant ces enjeux, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans sont

invités à se faire dépister tous les deux ans. Ce test gratuit, à réaliser chez soi (dépistage du sang dans les selles) est indolore. N'attendez pas plus longtemps pour en parler à votre médecin, d'autant que des tests nouvelle génération, plus simples d'utilisation, arrivent bientôt sur le marché. ■

Abidec
▶ 18, rue de l'Oiseau, 03000 Moulins
tél. 04 70 20 09 03

Covoiturage : l'autre solution transport

Le Conseil général est le partenaire de l'association Covoiturage Auvergne. Par le biais de son site internet, elle assure la mise en relation des automobilistes et des covoitureurs pour des trajets réguliers domicile-travail, domicile-établissements d'enseignement supérieur... Son moteur de recherche envoie une alerte aux internautes dès qu'une possibilité de trajet commun apparaît. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire gratuitement sur le site covoiturageauvergne.net. Des aires de covoiturage locales et départementales sont à la disposition des utilisateurs dans l'ensemble de l'Allier. Ces parkings aménagés permettent aux passagers disposant d'un véhicule de le laisser sur place. Par ailleurs, d'autres sites internet existent pour des trajets occasionnels et de plus longues distances, tels que www.covoiturage.fr, www.covoiturage-libre.fr, www.carpooling.fr. ■



Menu de fête

Le 17 décembre débutera la foire aux dindes de Jaligny-sur-Besbre. Cette 65^e édition rassemblera une vingtaine d'éleveurs, 800 volailles et près de 4 000 visiteurs. Les plus beaux spécimens de dindes et d'oies recevront un prix attribué par un jury de connaisseurs. S'ensuivra, l'après-midi, un repas et un thé dansant. Le samedi 20, sera organisé un concours de belote. Une randonnée pédestre, un marché de Noël avec son stand de dindes « prêtes à cuire » auront lieu le lendemain, le 21. ■

► **tél. 04 70 43 86 15 (réservation dindes)**
tél. 06 33 94 66 76 (réservation repas)



Des prix seront attribués aux plus beaux spécimens.



Sylvie Monier - Mission Haies Auvergne

L'arbre creux est une spécificité de la haie bocagère.

Incollable sur les haies

LE COIN ASSOCIATIF

Le bocage constitue un élément incontournable du paysage bourbonnais. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Allier (CAUE 03) lui consacre d'ailleurs son dernier dossier pédagogique. De ses origines, à son apogée, à sa composition, en passant par sa faune et sa flore, son entretien, son rôle dans l'écosystème, sa valorisation... il aborde de manière ludique et complète tous ses aspects. Destiné aux enfants dès 8 ans ainsi qu'aux enseignants, aux animateurs de centres de loisirs, etc., il est aussi

une précieuse source d'informations pour ceux qui, simplement, s'intéressent au sujet. Ce dossier est téléchargeable sur le site internet du CAUE 03, www.caue03.com > patrimoine 03 junior > Dossiers thématiques. Quant à sa version imprimée, elle est disponible auprès du siège moulinois de l'association où de nombreux autres outils pédagogiques sont à disposition. ■

► **CAUE**
14, cours Jean-Jaurès
03000 Moulins
tél. 04 70 20 11 00
www.caue03.com

Conseil général Les dernières décisions

À la session d'octobre du Conseil général, près de 30 rapports relatifs à la vie quotidienne ont été adoptés pour plus de 160 000 € de subventions. Par ailleurs, d'autres rapports dits « prioritaires » ont été votés à l'unanimité, parmi lesquels le nouveau dispositif des contrats « Territoires Allier » passés avec les intercommunalités. Cette 3^e génération a vocation pour chaque bassin de vie de pouvoir porter des projets adaptés à ses besoins et aux attentes de ses habitants. Son enveloppe globale s'élève à 6 M€ sur 3 ans. Les orientations du Plan

**ACTION
DU CO 031**



Une motion pour la modernisation des routes.

collèges 2016-2021 ont été également votées. De 2017 à 2021, le Conseil général consacrera annuellement 7,5 M€ à la rénovation des établissements (notamment thermique) et à leur modernisation. Par ailleurs, 5 motions ont été adoptées. D'une même voix, l'Assemblée départementale a entre autres demandé la revalorisation du volet « mobilité » du futur Contrat de plan État-Région pour la modernisation des infrastructures routières et ferroviaires de l'Allier. Les élus ont également demandé au Gouvernement de reporter après les élections de mars 2015 la lecture du projet de loi sur l'organisation territoriale pour laisser plus de temps à sa mise en place. ■

► **Retrouvez l'intégralité du compte rendu de la session sur www.allier.fr**

Culture de tolérance



Les actions menées autour de la jeunesse trouveront un écho lors de la 10^e Biennale de la coopération internationale.

Le Département de l'Allier a franchi un pas de plus dans la coopération décentralisée avec la commune de Nguekokh (Sénégal). Il facilite ainsi les actions en direction de la jeunesse. En partenariat avec les comités de jumelage Teraanga France et Sénégal, la commune et le Pôle culturel et de loisirs (PCL) de Nguekokh mais aussi le centre social d'Ébreuil, les juniors associations Pari jeunes et la Maison du lycéen du lycée Théodore-de-Banville (Moulin), il encourage la formation dans l'animation interculturelle et l'accès au numérique. Ce projet, s'inscrivant sur plusieurs années et cofinancé par le ministère des Affaires étrangères,

a notamment déjà permis plusieurs échanges. Une de ses prochaines étapes prendra corps dans l'Allier, du 14 au 17 mai, lors de la 10^e Biennale de la coopération internationale. Elle mettra à l'honneur le Sénégal mais aussi, plus particulièrement, les jeunes talents du PCL avec un spectacle de danse contemporaine et une exposition de peintures sur le thème de la mémoire de l'esclavage. Ces créations trouveront un écho local avec l'implication de deux écoles de danse, d'artistes, etc. ■

► www.allier.fr
www.teraanga-cdj-nguekokh.fr
www.centres-sociaux-allier.com/ebreuil

Revenu de solidarité active (RSA)

Les réunions d'information se généralisent

Le Revenu de solidarité active (RSA) assure une allocation aux personnes sans emploi et peut, sous condition de ressources, constituer un revenu complémentaire pour les personnes qui reprennent ou exercent une activité professionnelle. Pour mieux comprendre ce dispositif et le décrypter, les bénéficiaires relevant d'un accompagnement spécifique sont invités personnellement à participer à des réunions d'information collectives. Ils peuvent obtenir des informations sur le mode de calcul

de cette allocation, découvrir leurs droits en matière de couverture maladie, en apprendre plus sur les accompagnements sociaux et professionnels proposés, etc. Ces moments d'échanges sont animés par le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales (Caf), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) et Pôle emploi. D'abord organisées dans le grand bassin moulinois, ces réunions se tiennent désormais également à Montluçon et seront prochainement proposées à Vichy. ■



PROFIL du MOIS

Joévin Lozé, 17 ans,
membre de « Pari jeunes »

« Scolarisé au collège Anne-de-Beaujeu à Moulins, j'ai rejoint le Conseil général jeunes en 2011. J'ai toujours aimé les rôles représentatifs. J'ai longtemps été délégué de ma classe, j'ai également siégé au conseil d'administration de mon établissement. J'apprécie d'être un intermédiaire entre plusieurs personnes. Après mon mandat de conseiller général, je souhaitais

ACTION
DU C6 03.1



Joévin Lozé

pouvoir continuer de m'investir dans l'action culturelle franco-marocaine dans laquelle je m'étais impliqué. Je me suis naturellement tourné vers la junior association *Pari Jeunes*. Ce collectif citoyen réunit des anciens élus. Cela m'a permis de rencontrer des personnes de différents horizons. Nous travaillons sur des projets de solidarité internationale, des échanges culturels... Par ailleurs, comme j'ai envie de m'orienter vers les métiers de l'animation, j'ai rejoint la direction culture, jeunesse et sports du Département de l'Allier pour effectuer une mission de volontariat en service civique, proposée par la Ligue de l'enseignement. Je vais pouvoir participer à la mise en place des 20 ans du Conseil général jeunes et préparer le Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. C'est vraiment un tremplin pour la suite de mon parcours atypique. ■

► www.facebook.com/parijeunes

Foyer départemental de l'enfance

Un nouveau départ



La structure emploie une cinquantaine de personnes qui travaillent en lien avec les agents du Conseil général.

Il y a quelques semaines, le nouveau Foyer départemental de l'enfance a été inauguré à Moulins. Le Conseil général a investi près de 4 M€ dans la réhabilitation de cet établissement autonome.

« Les anciens locaux renvoyaient les jeunes à leurs chocs, leurs chaos intérieurs résultant des traumatismes subis ». Pour Thierry Meunier, le nouveau directeur du Foyer départemental de l'enfance, la réhabilitation de la structure située rue de la Motte à Moulins a sonné le glas d'une époque désormais révolue. En effet, après 4 M€ de travaux, entièrement financés par le Département de l'Allier, le lieu répond beaucoup mieux aux missions de la structure : l'accueil d'urgence, l'observation, l'accompagnement et l'orientation des enfants et des adolescents (3-18 ans) confiés au Conseil général (14 places) ainsi que l'accueil de parents isolés avec leur(s) enfant(s) dans un centre parental dédié (12 places). À cela s'ajoutent 10 places d'internat à Bellerive-sur-Allier et un projet de places en familles d'accueil.

Un lieu pour « prendre soin »

« Nous devons faire en sorte que l'accueil soit le plus chaleureux possible, en offrant à chacun un rythme de vie favorable à son épanouissement et à son évolution

cognitive, sociale et affective. Pour cela, nous adaptons la durée des séjours. Nous associons au maximum les parents à la prise en charge de leur(s) enfant(s) pour que ce temps d'accueil ne soit pas un temps de rupture », précise le directeur. Pour parvenir à ces objectifs, le foyer emploie une cinquantaine de personnes, dont la plupart travaillent en lien avec les agents des Unités territoriales d'action sociale (Utas) de la direction « solidarités et du Vivre-ensemble » du Conseil général, collectivité qui finance aussi le fonctionnement de l'établissement autonome. « Il ne faut pas oublier que le Foyer départemental de l'enfance est un lieu où le personnel doit se sentir bien pour accompagner efficacement les jeunes accueillis. Ils sont confrontés à des situations très dures même si les enfants que nous recevons sont extraordinaires, avec d'importantes capacités créatives. Pour éviter la saturation psychique de nos employés, la formation est indispensable et j'entends bien mettre en place un management participatif à visée humaniste », conclut Thierry Meunier. ■

Tirer la bonne ficelle



Union des vignerons de Saint-Pourçain

Les confréries invitées se retrouveront sur la place de la Mairie.

Si vous avez envie de mettre dans votre vie un grain de fantaisie, rendez-vous samedi 6 décembre à Saint-Pourçain-sur-Sioule. À cette date, sous l'impulsion de l'Union des vignerons, la cité battra au rythme du lancement de la dernière cuvée de la Ficelle. Dès 10 heures, les confréries invitées se retrouveront sur la place de la Mairie où une dégustation du Blanc Premier sera proposée. À 11 heures, le joyeux cortège partira dans une procession païenne colorée vers la salle Mirendense où aura lieu l'intronisation du dessinateur humoristique retenu cette année (dont l'identité est précieusement cachée jusqu'au jour J) pour illustrer la désormais cultissime bouteille de vin jeune au goût fruité. Une cuvée d'animations à consommer sans modération s'ensuivra, comme cela est de coutume depuis maintenant 27 ans ! ■

Union des vignerons de saint-pourçain
tél. 04 70 45 42 82
www.vignerons-saintpourcain.com

ACTION
DU CE 03 !

Priorité à la sécurité !

Dans les transports scolaires, côté passager, plusieurs règles de sécurité s'imposent. Rappel de la bonne conduite à adopter :

- Arriver à l'avance à l'arrêt du car ;
- Rester en retrait à l'arrivée du car ;
- Attendre l'arrêt complet du car ;
- Approcher du car sans bousculade ;
- Monter en présentant sa carte ;
- Ranger son sac sous le siège ;
- Attacher sa ceinture de sécurité ;
- Ne pas chahuter dans le car ;
- Rester à sa place jusqu'à l'arrêt du car ;
- Traverser après le départ du car ;
- Emprunter le passage piéton pour traverser ;
- Respecter le conducteur, les autres passagers et les équipements.

Maintenant, à chacun de respecter ces règles pour le confort et la sécurité de tous ! ■ www.transports.allier.fr



TRANSPORTS SCOLAIRES

Dans les transports scolaires, les règles de bonne conduite s'appliquent aussi aux passagers !

L'Allier en services



L'Allier a été retenu par l'État et plus particulièrement le commissariat général à l'Égalité des territoires, avec dix autres Départements, pour expérimenter la mise en œuvre d'un Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services au public. Il fait écho aux démarches entreprises par le Département dans le cadre des Nouvelles ruralités et du projet « Allier 2030 ». Pour y parvenir, le Département et l'État, qui construisent ensemble ce schéma, ont choisi de s'appuyer sur une large mobilisation des citoyens, des élus, des opérateurs (EDF, France Télécom, La Poste...).

Dès l'été dernier, un sondage téléphonique a été effectué auprès de 900 habitants de l'Allier. En septembre, il a été complété par une enquête ouverte à l'ensemble des Bourbonnais sur les sites internet du Conseil général (www.allier.fr) et de l'État (www.allier.gouv.fr) ainsi que sur plus de 150 sites bénéficiant d'un rayonnement départemental.

Pour être la plus exhaustive possible, cette consultation a été relayée dans le numéro du mois d'octobre de *Reflets d'Allier* et déposée dans sa version imprimée dans différentes administrations, des salles d'attente (médecins, dentistes...) et auprès d'artisans (salons de coiffure, de soins esthétiques...). En parallèle, de septembre à novembre, l'amélioration de l'accessibilité des services au public a été au cœur des 14 ateliers

citoyens participatifs organisés dans le cadre des *Rendez-vous de l'Allier* (réunions publiques organisées par le Conseil général).

Comme l'accès aux services concerne l'ensemble de la population, des groupes d'interlocuteurs spécialisés ont été consultés, notamment de structures recevant du public s'occupant d'handicapés, de personnes rencontrant des difficultés avec la langue française mais aussi des opérateurs de services afin de mieux apprécier leur prévision de développement. Les agents du Conseil général ont également été mis à contribution.

« Une méthode co-constructive a été retenue. »

Par ailleurs, les élus communaux et intercommunaux de l'Allier ont été associés avec un questionnaire spécifique prenant en compte les actions déjà conduites dans leur territoire. Des étudiants de l'Institut d'Auvergne du développement des territoires (Université) en ont interrogé plusieurs lors d'entretiens individuels.

Cette démarche a aussi abouti à la création d'un Observatoire des services. Placé sous la houlette du Conseil général et de l'État, il a pour objectif de mesurer l'accès aux services existants et de la confronter aux besoins des habitants. En attendant l'adoption du schéma et de son plan d'action, découvrez dans ce dossier les premiers éléments du diagnostic, les initiatives déjà générées ainsi que le calendrier prévisionnel. ■



Enquête téléphonique

Des habitants satisfaits des services de proximité

Cet été, une enquête téléphonique sur l'accessibilité des services a été diligentée auprès de 900 Bourbonnais de plus de 18 ans. Afin d'avoir un panel représentatif, leur âge, leur catégorie socioprofessionnelle et leur lieu de vie ont été pris en compte. Interrogés sur leur perception et l'usage des services publics et privés, les premiers résultats ont réservé quelques surprises.

Un sondage téléphonique permet parfois de remettre en cause un certain nombre d'idées reçues. Cela a été le cas avec celui conduit cet été dans le département sur l'accessibilité des services au public. Il tord le cou à certains préjugés.

Ainsi, la majorité des sondés a exprimé une très forte satisfaction en matière d'accès des services au public. Ce sentiment de satisfaction est le même chez ceux qui vivent depuis longtemps dans l'Allier que chez les nouveaux venus. Les seuls petits bémols s'expriment du côté des services sanitaires, sociaux et de l'emploi (hors services d'aide à la personne) et les réseaux, au sens large du terme puisque cela concerne aussi bien

les infrastructures de transport que l'accès au numérique. Si ces insatisfactions sont significatives, elles varient toutefois en fonction des lieux de vie.

Un temps de trajet convenable

En zones rurales, les accès à la santé, au transport et au numérique sont vécus comme étant plus compliqués, sauf dans le Pays de Moulins, où, cependant, dans la couronne du pôle urbain, on rencontre des difficultés pour accéder aux pompes à essence et aux distributeurs de billets. Du côté du Pays de Vichy, lorsque l'on est à la campagne, on se sent plus éloigné des commerces alimentaires et des services postaux.

Par contre, où que l'on soit dans l'Allier, en dehors de quelques exceptions, aucune différence significative n'est relevée quant aux temps de trajet pour bénéficier de tel ou tel service, le temps de trajet maximum moyen constaté étant de 20 minutes. Évidemment, en fonction de qui on est, certaines attentes s'expriment différemment. Par exemple, les ménages avec des enfants de moins de 3 ans souhaitent la présence d'une offre de santé de proximité accessible en moins de 10 minutes et des services d'accueil de la petite enfance.

Service utilisé, service demandé

En suivant cette même logique, les ménages, qu'ils travaillent ou ●●●



Maison communale de services au Brethon.



Humor Kristo

Les personnes âgées sont plutôt satisfaites de l'accès aux services qui leur sont dédiés.

● ● ● qu'ils soient demandeurs d'emploi, ayant des enfants scolarisés accordent une plus grande importance à la présence d'un accueil périscolaire et extrascolaire que le reste des personnes interrogées. Du côté des plus de 60 ans, il n'y a pas de demande particulière pour accéder plus facilement aux services d'aide à la personne. Toutefois, si l'âge se conjugue avec un isolement géographique, ce besoin augmente.

En ce qui concerne les cadres, les professions intellectuelles supérieures, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise, ils accordent davantage d'importance à la présence de services de communication numérique.

En fait, et ce de manière globale, plus le service est utilisé, plus il génère une attente : présence dans le territoire, rapidité d'accès... D'ailleurs, là-dessus, la conclusion de l'enquête téléphonique est des plus parlantes. En effet par ordre d'importance, les habitants de l'Allier souhaitent :

- La proximité du service, sachant qu'en général le temps de trajet

VOUS ÊTES INVITÉS LE 11 DÉCEMBRE !

Jeudi 11 décembre, à partir de 18 h 30, l'espace Claude-Capdevielle, à Montmarault,

accueille la restitution des ateliers thématiques des Rendez-vous de l'Allier. Ce moment d'échanges ouvert à tous va permettre d'exposer la synthèse de leurs travaux. De septembre à novembre,

14 réunions basées sur la participation citoyenne ont permis de collecter la parole de plusieurs centaines d'habitants de l'Allier autour de l'accessibilité des services au public. Là aussi, ces résultats nourriront le Schéma d'accessibilité des services au public. ■

Services de proximité

10 min

2 km

acceptable entre le domicile et les services indiqués par les sondés est au maximum de 20 minutes.

- Une bonne amplitude horaire et, dans une moindre mesure, une adaptation des jours de fonctionnement des services.

- Un délai de réponse rapide aux demandes des habitants de la part des différents services.

L'ensemble de ces points seront croisés avec les autres résultats du diagnostic conduit depuis plusieurs mois dans l'Allier. Le but est d'arriver à une photographie précise de la situation et d'apporter des réponses via le Schéma d'accessibilité des services au public.



Le commerce multiservice de Jenzat a su trouver sa clientèle.



La diversification des accueils pour les jeunes enfants se poursuit.

L'accès aux services, étape par étape



Communauté de communes du Pays de Lapalisse

La Maison de santé pluriprofessionnelle de la Communauté de communes du Pays de Lapalisse répond aux besoins de la population.

Le Schéma d'accessibilité des services au public a demandé de nombreuses étapes de travail. Une fois validé par le Département et l'État, il devrait être adopté en 2015. Cette étape sera l'aboutissement d'un calendrier en trois phases comprenant l'identification et la qualification des besoins des services essentiels à la population ; celles de l'offre de services dans l'Allier ; l'élaboration du diagnostic et des scénarios.

Des services « essentiels »

Il débouchera sur un plan d'action. Bien qu'impossible à détailler à l'heure où le diagnostic territorial se termine, il s'appuiera sur plusieurs grands principes. Ainsi, il abordera l'accès aux services dans toutes ses dimensions : temps de trajet, disponibilité du service, niveau de service...

Il apportera des réponses dans les zones où un déficit notable aura été détecté.

En parallèle, il comportera un volet de mutualisation des services. Il constituera un levier de proximité de la solidarité territoriale en s'inscrivant en complémentarité de projets émergents et innovants.

Par ailleurs, il couvrira l'ensemble des services « essentiels » à la population, qu'ils soient marchands ou non, et qu'ils relèvent d'une gestion privée ou publique. Ces services dits « essentiels » sont actuellement en cours d'identification. Leur définition permettra un accompagnement adapté et ciblé.

Comme l'accès au service n'est pas le même partout dans le département, l'Observatoire des services aura en charge d'identifier plus particulièrement les enjeux mais aussi les

territoires et les services prioritaires. En plus, il est prévu de revoir tous les six ans ce schéma d'accessibilité afin de l'adapter aux évolutions de la société et de la technologie.

Traitement équitable

La méthode peut paraître complexe mais elle garantit un traitement équitable de l'ensemble de la population. Que l'on vive dans le centre-ville de Montluçon ou au Mayet-de-Montagne en plein cœur de la Montagne bourbonnaise, le plan d'action a pour vocation de répondre aux aspirations essentielles de tous, en rationalisant les interventions et en proposant des innovations à même de permettre à chacun de vivre là où il en a envie ; mais aussi d'accueillir de nouveaux habitants dans l'Allier. ■





Groupe La Poste - Département : la proximité recommandée

Le Département de l'Allier a noué une convention de partenariat avec le Groupe La Poste, qui trouvera ses premières traductions en 2015 après la réalisation du schéma des services. En s'appuyant sur ce document, ils souhaitent conjointement travailler de concert à l'amélioration des services au public, dans l'Allier. Cette volonté rejoint la



Les deux partenaires souhaitent proposer des nouvelles façons de faire.

réalisation du Schéma d'accessibilité des services au public, dans lequel le Conseil général est engagé auprès de l'État, et le choix stratégique du Groupe La Poste, qui a confirmé son statut d'entreprise de service de proximité pour répondre à l'évolution des marchés liée à la généralisation des usages numériques.

Il s'agit pour les deux partenaires de proposer des nouvelles organisations dans plusieurs domaines :

- Avec l'élargissement des missions traditionnelles du facteur (distribution de lettres et de colis), grâce à la mise en place de nouveaux services à la personne tels que la veille sociale avec l'observation régulière des

personnes isolées ou vieillissantes, le développement du portage ou de l'assistance à domicile.

- Le développement de la mutualisation des activités postales traditionnellement assurées au guichet avec d'autres activités telles que la mutualisation postale avec le secrétariat de mairie dans le cadre des agences postales

communales ou des activités plus culturelles (médiathèque...), s'inscrivant plus largement dans la réflexion autour de la généralisation des maisons de services au public.

- L'expérimentation de missions et d'activités innovantes, comme l'aide à la transition énergétique et numérique.

EDF - Conseil général : le courant passe

Le Conseil général et EDF ont signé une convention de partenariat. Cet accord-cadre Nouvelles Ruralités a été conclu pour 3 ans. Il vise à accompagner les projets innovants favorisant un développement énergétique durable et solidaire dans le département. Le document identifie plusieurs champs d'intervention :

- La rénovation thermique de l'habitat et du patrimoine public, notamment avec l'optimisation énergétique

des collèges et des bâtiments départementaux, afin de diminuer l'empreinte carbone et la facture énergétique.

- Le développement des énergies renouvelables dans le patrimoine public et auprès de partenaires de la collectivité départementale.

- La mobilité électrique adaptée aux attentes de la collectivité départementale et le soutien à l'innovation dans une large approche territoriale et un soutien technique de supervision.

- La lutte contre la précarité énergétique, sur la base d'une concertation répondant aux attentes locales.

- Le soutien au développement local, notamment au travers de l'accroissement de l'activité économique générée par les projets mis en œuvre (rénovation énergétique...).

Cet accord-cadre inédit s'inscrit pleinement dans la démarche autour des Nouvelles ruralités, dans laquelle l'Allier est impliqué et qui valorise de nouveaux modèles de développement au service des territoires ruraux. C'est d'ailleurs ce qui a séduit EDF. En effet, l'entreprise défend une vision positive de la ruralité, complémentaire aux espaces urbains, et encourage la coopération locale entre les grands groupes et les petites entreprises.



EDF

Les Assises des ruralités s'invitent dans l'Allier

Au mois de septembre, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a lancé les Assises nationales des ruralités. Pour le Gouvernement, elles doivent permettre la mise en œuvre d'une « nouvelle politique des ruralités, pour donner à chaque Français une égalité d'accès aux services, une égalité d'accès à la même qualité de vie, une égalité dans les moyens de développement, tout en tenant compte de la particularité de chaque territoire. Elles accompagnent et s'articulent avec la réforme territoriale et celle de l'organisation territoriale de l'État engagées par le Gouvernement ».

L'organisation des Assises des ruralités vise, entre autres, comme l'évoquait le Premier ministre dans l'un de ses discours, à répondre au défi des Nouvelles ruralités. Cela fait directement écho à la démarche du même nom mise en place au sein de l'Assemblée des Départements de France. L'Allier, à l'origine de cette initiative, aux côtés du Cher, de la Creuse, et de



Le 7 novembre, Sylvia Pinel et Najat Vallaud-Belkacem, ministres, ont assisté à l'atelier des Assises de la ruralité organisé dans l'Allier.

la Nièvre, a d'ailleurs accueilli l'un des sept ateliers programmés au niveau national à l'occasion de ces assises.

Services publics et service au public

Cet atelier a eu lieu le 7 novembre, à l'espace Capdevielle, à Montmarault. Sylvia Pinel et Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ont pris part à cet atelier

ayant pour thème « services publics et services au public en milieu rural ». Ce sujet répondait à l'implication du Conseil général de l'Allier dans l'élaboration conjointe avec l'État d'un Schéma d'accessibilité des services au public. D'ailleurs, les travaux liés à ce document et aux Nouvelles ruralités ont alimenté les propositions effectuées lors de cette journée qui avait débuté par une visite ministérielle de la maison de services au public du Brethon et par celle, en parallèle, de l'école de Rocles.

Au-delà de l'atelier organisé dans l'Allier et de l'enjeu d'accessibilité des services publics et au public, la mission « Nouvelles ruralités » a transmis au Gouvernement une contribution globale pour nourrir ces assises de propositions concrètes en faveur du développement des campagnes (à retrouver sur www.allier.fr). Nous reviendrons dans un prochain numéro de *Reflets d'Allier* sur les conclusions de ces assises et le plan d'action présenté lors d'un comité interministériel de l'égalité des territoires. ■

LES ATELIERS THÈME PAR THÈME

Aux mois d'octobre et de novembre, le Gouvernement a décliné les Assises des ruralités en 7 ateliers. Alors que celui de l'Allier avait pour thème « services publics et services au public en milieu rural », voici les autres sujets abordés :

- Une approche spécifique pour les territoires de montagne ;
- Créer des coopérations ville-campagne : pour des territoires solidaires ;
- Comment mobiliser les ressources au service des projets locaux ?
- Les ruralités : territoires d'opportunités pour combiner performance économique et environnementale ;
- Des ruralités innovantes, associant qualité de vie et développement économique ;
- Rénover le cadre institutionnel dans les territoires ruraux.

2 min



Pascal Vernisse est le conseiller général délégué au Schéma d'accessibilité des services au public. Il revient sur une démarche qui a pour objectif de renforcer l'attractivité des territoires ruraux et par conséquent, celle de l'Allier.

Pourquoi l'Allier a-t-il été retenu par l'État pour l'élaboration d'un Schéma d'accessibilité des services au public ?

Pascal Vernisse : L'Allier a été retenu par l'État suite à son implication dans la mission « Nouvelles ruralités » de l'Assemblée des Départements de France (ADF). C'est aussi pour cela que nous avons accueilli au mois de novembre un des sept ateliers des Assises nationale des ruralités. Nous nous sommes engagés dans la démarche du schéma car nous avons pu constater entre nos territoires des inégalités quant à l'accès aux services. Elles sont particulièrement marquées dans les zones rurales. Or, nous savons que les services et leur facilité d'accès sont des facteurs d'attractivité importants pour la population, qu'elle vive sur place ou qu'elle désire s'installer.

Quelle est la nature de votre approche ?

Pascal Vernisse : En relation avec l'État, nous avons voulu aborder cette question dans toutes ses dimensions : les services présents, les services marchands, les services publics, le temps nécessaire pour y accéder... Pour établir un diagnostic précis, nous nous sommes appuyés sur une large consultation avec un sondage téléphonique, une enquête envoyée à tous les foyers de l'Allier, relayée par les mairies, les communautés de communes et le site internet du Conseil général. Ce sujet a été aussi le thème de la 7^e édition des Rendez-vous de l'Allier. Nous avons également consulté les élus ainsi que nos partenaires. Notre souhait est d'être à l'écoute de toutes les attentes.

Est-ce que cela est possible ?

Pascal Vernisse : Je le crois. Cependant, notre réflexion doit aller au-delà des limites administratives d'aujourd'hui. Il faut franchir ce pas. Les



Pascal Vernisse pilote le projet.

« Notre souhait est d'être à l'écoute de toutes les attentes. »

premiers constats montrent que les gens sont prêts à aller au-delà de ces limites pour accéder à tel ou tel service. Cela doit passer par une solidarité territoriale permettant une meilleure répartition des services.

C'est un changement radical de mentalité...

Pascal Vernisse : Cela ne se fera évidemment pas du jour au lendemain. Pourtant, nous restons confiants. La création de l'Observatoire des services va nous permettre de croiser des données qui étaient jusqu'à présent éparées. Cette meilleure lisibilité mise en relation avec le diagnostic qui se termine, va nous permettre de construire un plan d'action à une large échelle territoriale. Les éléments déjà réunis nous montrent que l'attente de la population va dans ce sens. ■



Auvernes >
CANTON DE MOULINS

Enseignement alterné

Tous les ans, plus de 900 apprentis franchissent le seuil de l'Institut de formation interprofessionnel de l'Allier (IFI 03). Créé à l'initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat, de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) et des collectivités locales, il a comme principal financeur le Conseil régional. IFI 03 accueille principalement des 16-25 ans, en contrat d'apprentissage avec



Les formations d'IFI 03 sont variées.

une entreprise. L'enseignement dispensé s'adresse également aux personnes en formation continue et aux demandeurs d'emploi. Tous peuvent suivre des formations du CAP au Bac pro dans les secteurs du commerce et du service, de l'automobile, de l'alimentation, de l'hôtellerie et de la coiffure. Un BTS en management des unités commerciales est également proposé. Avec un taux de réussite aux examens de 84 %, IFI 03 développe les échanges européens et présente chaque année des apprentis aux concours les plus prestigieux. ■

IFI 03

▶ 11, route de Paris
03000 Avermes
tél. 04 70 35 13 50



Auvernes > CANTON DE MOULINS

Routes : nouveau centre technique



Le site accueille également l'annexe de l'Unité technique territoriale (UTT).

Cet automne, le Département de l'Allier a inauguré les nouveaux locaux de son Centre technique d'exploitation de la route (CTER) de Moulins-Auvernes, chargé de l'entretien des routes départementales. Il accueille aussi l'annexe de l'UTT de Dompierre/Moulins, chargée de la gestion du domaine routier, d'études et du suivi de travaux.

Ce site regroupe 13 agents du Conseil général : 10 affectés au CTER et 3 à l'annexe. Il couvre un territoire de 15 communes : Aubigny, Aurouër, Avermes, Bagneux, Bressolles, Coulandon, Gennetines, Montilly, Moulins, Neuvi, Saint-Ennemond,

Toulon-sur-Allier, Trévol, Villeneuve-sur-Allier, Yzeure.

L'ouverture de ce nouveau site répond à la vétusté des anciens locaux et à une implantation géographique mieux adaptée aux besoins du service. Les nouveaux bâtiments construits sur un terrain de 8 000 m², au lieu-dit « Les Biomonts » à Avermes, se trouvent désormais au cœur du périmètre d'intervention du centre, notamment en matière de viabilité hivernale, et permet la rationalisation des dépenses de fonctionnement dans le cadre de l'agenda 21. Le montant de cette réalisation financée par le Conseil général s'est élevé à 685 000 €. ■



Moulins

Mission locale : la bonne adresse

Il y a quelques semaines, la Mission locale de Moulins a pris possession de ses nouveaux locaux, 2, boulevard de Courtais, au niveau de l'angle de la rue de Lyon. Plus spacieux et fonctionnel, le bâtiment est largement ouvert sur l'extérieur et offre une meilleure visibilité à la structure spécialisée dans l'accompagnement des 16-25 ans. En poussant sa porte, les jeunes peuvent être reçus directement ou prendre un rendez-vous avec un conseiller pour obtenir des informations dans

les domaines de l'orientation, de la formation, de l'emploi, de l'accompagnement social, de la culture, des loisirs... En cas de besoin, ils ont la possibilité de bénéficier d'un suivi individualisé tout au long de leur parcours vers l'emploi ou d'un accompagnement spécifique. Par ailleurs, cette nouvelle adresse a permis à la Mission locale de regrouper l'ensemble de ses activités sur un site unique. ■

▶ 2, bd. de Courtais, 03000 Moulins
tél. 04 70 48 26 50 - www.ml-moulins.fr



Seuillet > CANTON DE VARENNES-SUR-ALLIER

Les agronautes sont dans le pré

Ils sont jeunes, créatifs et attachés à la terre. En 2009, Maud et Guillaume Soudan, aussi appelés *La Highland Team*, se sont installés à Seuillet pour lancer leur élevage de vaches Highland. « Guillaume s'est découvert une passion pour ces animaux lors d'un stage au Canada. Quand il a repris l'exploitation de son grand-père, il s'est naturellement tourné vers ces bêtes », retrace Maud. La race rustique permet un élevage en plein air intégral. Le vêlage est facile et la viande tendre aux saveurs persillées prononcées répond à

leurs aspirations : « Nous avons l'amour du goût et la différence ne nous fait pas peur. Quant à l'agriculture raisonnée, elle est inscrite dans notre ADN. » Bien dans son époque, le couple est ultra-connecté. Et c'est sur les réseaux sociaux qu'il informe ses clients des jours de vente à la ferme, à Vichy mais aussi à Paris, à Versailles et à Lyon. Il donne rendez-vous à leur « BarbaQ'mobile » (camion frigorifique) où il ne délivre que des colis de 3, 5 et 10 kg. Maintenant, à vous de goûter ! ■



Maud et Guillaume Soudan sont aussi connus sous le nom de *La Highland Team*.

La Highland Team

Earl de Bellecour

▶ 03260 Seuillet, tél. 06 63 69 21 51

www.bellecour.e-monsite.com



Le toit de l'école a été équipé de panneaux photovoltaïques.



Louroux-de-Bouble > CANTON D'ÉBREUIL

École écolo

Louroux-de-Bouble a dernièrement réhabilité son école primaire. Elle accueille les élèves en classe de CP et de CE1 du groupement pédagogique, auquel appartient la commune avec Coutansouze, Chirat-l'Église et Échassières. Construit en 1936, le bâtiment a été rénové de fond en comble pour un montant de 130 573 € (HT). Ce projet a été soutenu à hauteur de 50 % par l'État et de 30 % par le Conseil général. Par ailleurs, grâce au financement du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE 03), des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit. De plus, l'école bénéficie, comme l'ensemble des bâtiments communaux, d'un réseau de chaleur bois réalisé également par le SDE 03. ■



Neuvy > CANTON DE MOULINS

Travaux sur le pont de « la Queune »

À la fin du mois de décembre, si les conditions climatiques le permettent, le Conseil général terminera les travaux sur le pont de « la Queune », situé sur la route départementale 13, dite « route de Montilly », sur la commune de Neuvy. La réfection de l'ouvrage, d'un montant total de 465 000 €, comprend la démolition et la reconstruction de son tablier et le renforcement de ses culées (appuis

implantés aux extrémités du pont sur lesquels il repose). Jusqu'à la fin du chantier, une déviation locale est mise en place sur la route départementale 401. Il est recommandé aux automobilistes de bien respecter la signalisation en place, en particulier les limitations de vitesse. En effet, en raison de l'étroitesse de cette voie, des créneaux ont été réalisés pour faciliter le croisement des véhicules. ■



La réhabilitation du pont a nécessité la destruction de son ancien tablier.



L'École de la Gendarmerie nationale tient à ses galons

A Montluçon, l'École de gendarmerie - l'une des quatre de France - forme chaque année les jeunes gendarmes avant leur prise d'activité. Parmi les 1 600 élèves en 2013, la majorité était élèves gendarmes ; mais aussi gendarmes élèves (anciens militaires qui changent d'arme) ; et gendarmes volontaires, destinés à devenir adjoints de police judiciaire ou à occuper des emplois particuliers, dans tous les corps de métiers dont peut avoir besoin la Gendarmerie nationale.

Général Camus, baron de Richemont

Dans la cité des bords du Cher, l'École de gendarmerie étend son emprise sur les 10 hectares de la caserne Richemont, du nom du général Camus, baron de Richemont, né à Montmarault en 1771, qui servit la France pendant près de 60 ans. Les élèves s'aguerrissent également sur les 70 hectares du terrain du Méry, à Quinssaines, un lieu notamment propice à la course d'orientation, et s'entraînent au stand de tir de Bien-Assis.

« La culture de la militarité est très forte dans la gendarmerie, souligne le colonel Gilles Sorba, commandant l'École de gendarmerie de Montluçon, car elle contribue à la solidarité et à l'efficacité du groupe. Les attributs de la gendarmerie s'acquièrent au mérite et nos formateurs ne manquent jamais de le rappeler aux élèves. »

Manne économique

Ouverte le 1^{er} août 1976, l'école montluçonnaise est la plus grande de France en termes d'infrastructures et d'effectifs formés. Elle est aussi



L'école montluçonnaise est la plus grande de France en termes d'infrastructures et d'effectifs formés.

Cellule diffusion/EG Montluçon

une manne économique pour tout le bassin, les milliers d'élèves nécessitant un encadrement conséquent. « Il y a 27 officiers, 132 sous-officiers et différents personnels mobilisés pour la bonne marche de l'école, énumère le colonel Sorba. Cela représente autant de familles et donc de logements occupés dans l'espace locatif montluçonnais.

Une logistique conséquente est également nécessaire pour servir les 1 300 petits déjeuners et 2 680 repas quotidiens. Tous les élèves gendarmes vivent sur place et consomment en ville. D'autre part, nous faisons appel aux entreprises locales pour l'entretien et la rénovation de tout le patrimoine immobilier de l'école. » ■

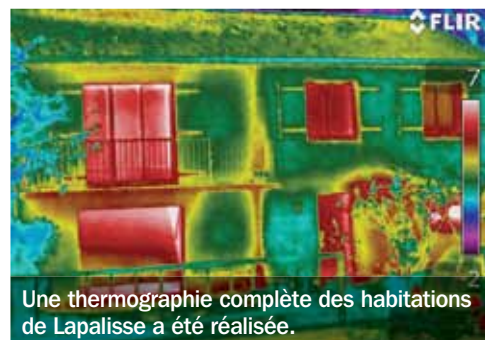
La fierté de défiler le 14 Juillet

Les troupes de l'École de gendarmerie de Montluçon participent en principe tous les 3 ans au défilé du 14 Juillet sur les Champs-Élysées. « C'est bien sûr un honneur pour un militaire, acquiesce le colonel Sorba. Cela permet de valoriser l'image de la Gendarmerie nationale, qui est une entité militaire proche de la population et en même temps un vivier d'emploi, offrant de belles possibilités d'évolution. L'école de Montluçon porte, quant à elle, une part d'histoire car de nombreux appelés de la région ont accompli leur service national à la Caserne Richemont, à l'époque du centre d'instruction du service et du matériel, entre 1958 et 1976. Ils ont d'ailleurs plaisir à y revenir lors des journées portes ouvertes. » ■



Est-ce que votre maison est bien isolée ?

La Communauté de communes du Pays de Lapalisse, à travers son Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), s'investit dans la lutte contre la précarité énergétique. Il y a quelques mois, elle a mandaté un bureau d'études pour réaliser une thermographie infrarouge dans sa commune centre. Un véhicule équipé d'une caméra thermique a sillonné les rues pour détecter la déperdition énergétique des bâtiments. Une restitution a été ensuite organisée. Si vous n'avez pas pu assister à ce rendez-vous, le Pact'Allier est à votre disposition pour faire le point sur votre habitat et sur les éventuelles possibilités de cofinancement du programme « Habiter mieux », cofinancé par l'Agence nationale pour l'habitat (Anah) et le Département de l'Allier ainsi que la communauté de communes. Des permanences ont lieu les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois, de 10 à 12 heures, au relais de services publics (bd. de l'Hôtel de Ville). ■



Une thermographie complète des habitations de Lapalisse a été réalisée.

► **Pact Allier, tél. 04 70 32 67 35**
paysdelapalisseallier@pact-habitat.org

RETOUR SUR IMAGE

Remise du Prix de l'illustration

Le 10 octobre, à Moulins, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition temporaire du mij (musée de l'illustration jeunesse) consacrée à Benjamin Rabier, le Conseil général a remis son Grand Prix de l'illustration. Il a été décerné à Delphine Jacquot pour son album *Les Aventures improbables de Peter et Herman* (Ed. Les fourmis rouges - 2013). Si les ouvrages de Pierre Cornuel, Katy Couprie, Rémi Courgeon, Frédéric Clément ou Pierre Mornet, parmi d'autres, ont été défendus avec force, le livre de l'auteure et illustratrice a finalement rallié toutes les voix du jury.



Jacques de Chabannes, vice-président chargé de la culture, a remis le prix à Delphine Jacquot.

L'expertise de celui-ci a été mise à rude épreuve car l'adhésion des maisons d'édition à ce prix ne se dément pas. Ainsi, cette année, elles étaient plus d'une cinquantaine à envoyer des ouvrages, soit près de 110 titres en lice. ■

L'Allier impliqué dans la fusion régionale



Le président de la Région et les quatre présidents des Départements auvergnats.

Le 27 octobre, le président de la Région et les quatre présidents des Départements qui la composent se sont retrouvés comme ils le font trois fois par an. Lors de cette rencontre, ils ont abordé des dossiers thématiques partagés tels que le Contrat de projet État-Région, le Très haut débit, les aides à l'agriculture en fonction des accords européens... Il a également été question du projet de réforme territoriale et de la fusion Rhône-Alpes/Auvergne. À cette occasion, plusieurs sujets ont été abordés : les perspectives de compétences avec une éventuelle délégation de la Région aux Départements, un futur mode de décision visant à préserver une représentation des Départements dans la grande Région, etc. Ces thèmes devraient être à nouveau débattus lors de leur prochain rendez-vous en janvier. ■



Moulins

Sur place et à emporter

Il y a sept ans, Philippe et Sophie Robert lançaient leur production de gâteaux de voyage dans l'Allier. Ils installaient l'atelier de *Philosophie Gourmande* à Dompierre-sur-Besbre. Après avoir vendu leurs pâtisseries par correspondance, chez des dépositaires, sur les marchés et les foires, ils implantent leur 1^{re} boutique à Moulins (rue d'Allier). « C'était une demande répétée de notre clientèle, relate Sophie Robert.



Cela va également permettre à mon époux, ancien chef pâtissier dans des restaurants étoilés, d'élargir la gamme de gâteaux proposés. » Pour autant, il n'est pas question d'oublier les premiers amours et les produits phares qui ont fait la réputation de *Philosophie gourmande* : biscuit d'Auvergne, cocoa, gros macarons, financiers... D'ailleurs, on les retrouvera dans leur magasin ainsi que sur le nouveau site de vente en ligne www.philosophie-gourmande.com. ■



Jaligny-sur-Besbre

Hébergement temporaire pour seniors



L'établissement s'adresse aux personnes de plus de 60 ans vivant habituellement à domicile.

Cabinet Enrdo - Etienne Fradin

Le 1^{er} janvier, un Établissement d'hébergement temporaire pour personnes âgées (EHTPA) ouvrira ses portes à Jaligny-sur-Besbre. La Communauté de communes Val de Besbre - Sologne bourbonnaise a financé sa construction pour un montant de 2,7 M€, avec le soutien de l'État, de la Région et du Conseil général (275 000 €).

La structure propose 24 chambres, dont trois pouvant accueillir des couples. Le prix à la journée est de 45 €, somme sur

laquelle il est possible d'obtenir une « prestation de répit » auprès du Département de l'Allier. La durée des séjours est limitée à 90 jours par an. L'établissement s'adresse aux personnes de plus de 60 ans vivant habituellement à domicile, pour un hébergement classique ou un accompagnement personnalisé (aide à la toilette, actions de prévention...).

L'Association gestionnaire pour l'accueil des personnes âgées et des personnes handicapées (Agepaph),

qui s'occupe de la gestion de différents établissements dans le secteur, prendra en charge cet EHTPA. « *La Résidence du Val de Besbre est un lieu d'accueil chaleureux qui va permettre aux personnes âgées en perte d'autonomie physique et/ou psychique de faire face à un problème momentané, notamment suite à une hospitalisation, ou de lutter*

contre l'isolement, explique Olivier Marie, son directeur. C'est un maillon complémentaire des services de maintien

à domicile déjà présents dans le territoire. » Plébiscitée par les professionnels comme par les habitants, son ouverture arrive à point nommé. En effet, elle répond aux besoins d'une population vieillissante, qui souhaite vivre le plus longtemps possible à domicile, et s'inscrit dans le Schéma unique des solidarités du Conseil général. ■

La durée des séjours est limitée à 90 jours par an.

Ehpad Les Vignes
5, rue des Noyers
03290 Dompierre-sur-Besbre
tél. 04 70 48 15 00

REPORTAGE



Le pôle Lardy, un campus international « Made in Vichy »

Ouvert en 2001, le Pôle Lardy, avec ses formations uniques en Auvergne, participe activement au rayonnement et au dynamisme de Vichy ainsi que de l'Allier. Pôle d'excellence au service des réseaux locaux, il n'en oublie pas pour autant de regarder vers l'avenir et l'international.

Ancienne friche thermale, le pôle Lardy, entre parcs et rivière, a aujourd'hui des allures d'Oxford à la française, où se côtoient 800 élèves du monde entier, dans une vie étudiante vivifiante. En une douzaine d'années, cette antenne délocalisée des universités de Clermont I et II, aussi appelée campus Albert-Londres, a su apporter une réponse offensive au développement économique local, en favorisant les formations innovantes et professionnalisantes. Dans les domaines de la communication, du multimédia, de la santé, des langues et du commerce international, Vichy s'est fait un nom en s'appuyant sur son savoir-faire local et attire de plus en plus d'étudiants extérieurs à la région. Réunissant en ses murs l'Université d'Auvergne, l'Université Blaise-Pascal et le Cavilam, le pôle Lardy offre donc



Le pôle Lardy offre à ses étudiants un lieu unique en fonctionnement toute l'année.

Vichy Val d'Allier

à ses étudiants un lieu unique en fonctionnement toute l'année et reçoit le soutien régulier du Conseil général.

En misant sur cette mutualisation de qualité et la coopération, les équipes de Jacqueline Girard, secrétaire générale du pôle universitaire, souhaitent mettre en avant la force des réseaux locaux, alliée à une solide ouverture internationale. « *Ce lieu d'études est une locomotive pour l'attractivité du bassin. Grâce notamment au Cavilam, présent depuis 50 ans, nous ouvrons les champs des possibles pour nos étudiants. Les amis d'aujourd'hui seront*

le réseau de chefs d'entreprise internationaux de demain », s'enthousiasme Jacqueline Girard. Pour fortifier ce lien souvent manquant avec le monde du travail et de l'entreprise, l'université vichyssoise multiplie aussi les formules originales de rencontres : petits déjeuners avec des chefs d'entreprise, speed-meeting ou application smartphone pour les offres de stage... Le pôle souhaite aussi régulièrement la bienvenue à toutes les réunions d'entrepreneurs afin de mettre en lumière ses formations. « *Malgré nos 13 ans d'existence, nous manquons encore parfois de lisibilité pour les entreprises, c'est une erreur. Nous voulons aller plus loin, en créant par exemple un club d'entreprises, regroupant des partenaires de choix pour nos étudiants et nos professeurs* », confie Jacqueline Girard, confiante dans l'avenir et le potentiel de ce lieu d'excellence. ■

POUSSEZ LA PORTE !

Le campus Albert-Londres (pôle Lardy) ouvre ses portes en grand, le 7 mars, de 9 à 17 heures, pour une journée de découvertes au cœur des formations du pôle et de sa vie étudiante. Une date à noter dans son agenda pour tous ceux qui s'interrogent sur leur orientation post-bac. ■

Linky® redonne du souffle à Landis+Gyr

Le feuilleton Linky®, du nom des futurs compteurs électriques communicants, est le récit d'une longue bataille industrielle et commerciale, dont l'entreprise montluçonnaise Landis+Gyr fut l'un des protagonistes dès l'origine.

En 2011, l'Europe incite ses États membres à se doter de compteurs communicants à l'horizon 2020, ce qui représente pour la France un marché de 35 à 37 millions d'unités. Associé à ERDF, Landis+Gyr planche alors sur la mise au point des premiers prototypes de Linky®. Le premier appel d'offres est émis par ERDF fin 2013 et porte sur 3 à 4 millions de Linky®, destinés à être livrés et installés entre novembre 2015 et le premier semestre 2017.

Un marché à 62 M€

Landis+Gyr est retenu dans cet appel d'offres pour fournir 1 million de Linky®, une part de marché équivalente à 62 M€. « C'est une joie car le projet démarre, même si c'est avec 3 ans de retard, constate Christian Huguet, directeur général de Landis+Gyr France. Et c'est en même temps une frustration car ERDF a retenu 6 industriels, ce qui est beaucoup compte tenu de la volumétrie commandée. Nous avons investi de manière importante dès le début de ce projet et nous espérons plus de parts de marché. »

Si Landis+Gyr trouve l'assurance de maintenir son activité grâce à la fabrication des premiers Linky®, l'entreprise a réactualisé ses projets pour son site montluçonnais. « Nous n'avons pas une vision suffisamment



Landis+Gyr n'a pas renoncé à son objectif de départ.

clair de l'avenir pour nous lancer dans la construction d'une usine neuve, tempère Christian Huguet. Nous préférons donc adapter notre site actuel, avec de nouvelles lignes de production automatisées. »

Création de 40 emplois

Landis+Gyr n'a pas pour autant renoncé à son objectif de départ, fabriquer 12 à 14 millions de Linky®. « ERDF va morceler ses appels d'offres, mais nous ne sommes pas certains d'être retenus au niveau de nos attentes, même si nous sommes confiants. C'est cela la concurrence industrielle. Dans l'immédiat, nous répondons aux dernières exigences d'ERDF et nous poursuivons le travail de certification des nouveaux Linky®, ajoute Christian Huguet. Il nous reste 10 mois pour installer

l'environnement industriel et logistique, avant de lancer la fabrication et d'assurer la première livraison massive de Linky® en novembre 2015. Nous monterons ensuite progressivement en puissance. »

Dans cette nouvelle configuration du projet Linky®, Landis+Gyr prévoit la création d'une quarantaine d'emplois. « Pour l'heure, c'est une projection réaliste, souscrit Christian Huguet. Tout dépendra ensuite du second appel d'offres que devrait lancer ERDF d'ici fin 2015. » ■



Christian Huguet

► www.landisgyr.fr

Grand luxe bien outillé

« Je voulais une structure à taille humaine (maximum 20 salariés) une société travaillant dans le domaine du luxe avec une vocation à l'international. » Richard Silvestre a réalisé son souhait dans l'Allier et plus particulièrement à Creuzier-le-Neuf. Le quadragénaire, issu de la distribution automobile, en quête d'une reprise d'entreprise dirige désormais l'Atelier Chastang Mécanique (ACM). La société spécialisée dans la mécanique générale de précision emploie actuellement 12 salariés, qui conçoivent et réalisent notamment des machines pour les fabricants et les sous-traitants de la maroquinerie de prestige. Avec un bureau d'études intégré, ACM a la capacité de répondre à la plupart des exigences de ses clients : « Nous disposons d'un bon potentiel. Notre chiffre d'affaires devrait passer rapidement de 700 000 € à 1 M€ », souligne le jeune dirigeant. Ce projet de reprise a reçu le soutien de la Chambre de commerce et d'industrie de Moulins-Vichy, de la plateforme Auvergne Active et du Réseau Entreprendre Auvergne. ■ **► tél. 04 70 58 28 46**



L'équipe d'ACM a à cœur de répondre à l'attente de ses clients.

ACM

15 minutes avec un avocat



Les consultations sont gratuites.

La Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Montluçon-Gannat a noué un partenariat inédit avec les avocats du Barreau de Montluçon. Tous les deuxièmes lundis de chaque mois, de 9 à 11 heures, dans ses locaux, elle propose des consultations gratuites à ses ressortissants et aux porteurs de projets. Ces rendez-vous durent 15 minutes. En complément à cette action, en relation avec l'Ordre des avocats, des interventions devraient être prochainement programmées dans le cadre de formations dispensées par l'organisme consulaire. Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez Stéphanie Simonnet-Bujadoux (responsable Pôle TPE) au 04 70 02 50 15. ■

■ **CCI Montluçon-Gannat**
► 15, bd Carnot, 03100 Montluçon
www.cci-montlucon.com

Face-à-face avec :



Martine Mauger

Présidente de HTI Services (12 salariés)

■ Quel est le cœur de métier de votre société implantée à Saint-Gérard-le-Puy ? HTI Services est une entreprise artisanale spécialisée dans la construction sur mesure de flexibles haute sécurité pour l'industrie agroalimentaire, cosmétique, chimique, pharmaceutique, nucléaire... Quand mon

époux a repris l'entreprise, j'ai suivi le projet. À sa disparition, il m'a semblé normal de prendre la relève. C'est une entreprise dynamique, avec un véritable savoir-faire artisanal, des valeurs et une équipe très impliquée.

■ Ce savoir-faire a dernièrement été salué...

En effet, nous avons reçu le prix national Stars et Métiers dans la catégorie Stratégie globale d'innovation. Délivré par les Chambres de métiers et de l'artisanat et les Banques Populaires, il récompense tous les services que nous avons rendus aux entreprises françaises. Nous sommes très honorés puisque c'est une reconnaissance de notre investissement personnel et professionnel, au service de notre entreprise mais aussi de notre région.

■ Est-ce que ce prix vous ouvre de nouvelles perspectives ?

Jusqu'à présent, nous avons beaucoup travaillé pour acquérir les certifications indispensables à notre métier mais peu communiquées. Le prix va nous apporter une plus grande visibilité grâce à la campagne de communication qui l'accompagne. Nous espérons pouvoir mieux faire connaître notre force et nos complémentarités, notamment avec les innovations développées dans notre bureau d'études et nos coupleurs secs, zéro égoutture, protection optimale pour les hommes et l'environnement. ■ **► www.htiservices.fr**

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN / FRONT DE GAUCHE / ÉCOLOGISTE

Le vote, un acte citoyen

Les élus du groupe communiste et républicain, front de gauche, écologiste, autour du président Jean-Paul Dufregne, s'attachent dans le cadre de leur mandat à la tête de la majorité départementale à faire valoir l'importance de l'action publique de proximité incarnée par le Conseil général. Car à travers nos compétences (routes, collèges, solidarités, transports...) et nos actions volontaristes au service du développement local – comme l'aide aux communes ou à la vie associative –, ce sont tous les actes de la vie quotidienne que nous accompagnons. C'est aussi le dynamisme de nos territoires

ruraux que nous encourageons. C'est le sens de nos travaux sur les Nouvelles Ruralités, qui ont abouti au projet de territoire Allier 2030 qui dresse des perspectives d'avenir pour l'Allier. Cette action, il nous faut la poursuivre collectivement, c'est à chacun de s'en emparer. Il nous faut aussi continuer à peser dans les débats sur la réforme territoriale en demandant que l'échelon départemental soit confirmé comme intermédiaire indispensable entre le bloc communal et la future Région Rhône-Alpes/Auvergne. Les Bourbonnais nous l'ont dit, 70 % d'entre eux sont opposés à la suppression du Conseil général. Alors

l'expression des citoyens compte aussi, ce n'est pas qu'une affaire d'élus ! En mars 2015, chacun sera invité à se rendre aux urnes pour les prochaines élections départementales qui installeront une équipe pour 6 ans. Avant le 31 décembre, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales : car voter, c'est participer, c'est faire entendre sa voix, c'est être acteur de la chose publique. Voter, c'est le premier de tous les actes démocratiques. Les élus de notre groupe croient fermement à l'engagement citoyen, c'est par là que les habitants retrouveront confiance en la politique, une politique qui leur ressemble. ■

GRUPE SOCIALISTE

Développer les capacités d'initiatives des territoires

Le débat démocratique devrait toujours avoir pour fonction et objectif d'aboutir à l'amélioration des sujets auxquels il s'applique. Celui qui, à la demande du chef de l'État, s'est développé depuis de longs mois à propos du projet de réforme territoriale en est l'illustration concrète. Grâce à un débat ouvert et franc, auquel les élus socialistes du Conseil général de l'Allier ont à différents niveaux activement participé, le projet initial du Gouvernement a évolué, étape après étape pour aboutir à un texte qui, nous en sommes convaincus,

modernisera efficacement l'organisation politico-administrative de notre pays en clarifiant les compétences et les moyens de chaque échelon tout en préservant leurs spécificités propres à maintenir le lien de proximité et d'efficacité avec les citoyens et les territoires et en développant leurs capacités d'initiatives.

De la même manière et conformément aux vœux transmis par les conseillers généraux du groupe socialiste au Premier ministre, les indispensables efforts qui doivent être faits pour maîtriser l'évolution des finances publiques sont adossés à des mesures de péréquations entre les territoires. Nous en avons déjà noté les

effets positifs pour notre département en début d'année 2014, nous ne doutons pas que cette règle de répartition de l'effort demandé aux collectivités et notamment aux Départements prendra en compte les spécificités de l'Allier et notre groupe sera particulièrement actif pour qu'il en soit ainsi.

C'est dans cette dynamique que nous entendons travailler et vous pouvez compter sur les élus socialistes pour agir dans le sens de l'efficacité et de la justice. Nous vous présentons, à vous et à vos proches, nos meilleurs vœux pour cette période de fêtes et pour l'année à venir. ■

GRUPE D'UNION RÉPUBLICAINE POUR LE BOURBONNAIS

Lettre au Père Noël

Comme les enfants à Noël, les adultes aussi aimeraient bien trouver quelques bonnes nouvelles pour leur Département au pied du sapin ! En matière d'infrastructures, il y a bien l'espoir (à long terme) du TGV. Et plus exactement de la nouvelle Ligne à grande vitesse (LGV) entre Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon, dite POCL, qui répondra à la saturation de la ligne actuelle Paris – Lyon, d'ici 2030. Cette nouvelle LGV aura pour mérite de desservir l'Auvergne et de rapprocher les villes du département de Lyon et de Paris. Montluçon sera à 2 h 10 de

Paris, Moulins à 1 h 15 ou 1 h 25. Lors de la présentation des différents tracés en cours d'évaluation, en session du Conseil général, les élus URB ont défendu une égalité de traitement entre les trois agglomérations pour qu'elles soient toutes bien desservies. Ils ont également rappelé l'urgence de l'électrification de la ligne Montluçon-Bourges. Or cette mise à niveau doit être inscrite au contrat de plan État-Région, volet mobilité, en cours de négociation pour 2015-2020. Question espoir à court terme, l'avenir est beaucoup plus sombre. Les premiers chiffres annoncés par l'État se basent sur

une baisse de près de 40 % de l'enveloppe pour les routes accordées à l'Allier, malgré le retard historique en la matière. L'État intègrerait uniquement les travaux de la RN 7 et reprendrait des projets déjà inscrits au précédent programme et non terminés (déviation de Villeneuve-sur-Allier et de Varennes-sur-Allier). Rien ne serait prévu pour le raccordement de la déviation de Villeneuve-sur-Allier à celle de Moulins, ni pour le lancement des travaux de la déviation de Bessay-sur-Allier ou le contournement nord-ouest de Vichy. Une insuffisante programmation inacceptable ! ■

Récrè Action

Ensorcelés !

Vous avez frémi avec le retour des momies, vous tremblerez en découvrant « Ensorcelés ! ». Le mab (musée Anne-de-Beaujeu), patrimoine du Département de l'Allier situé à Moulins, consacre sa toute nouvelle exposition temporaire à la magie et à la sorcellerie dans l'Antiquité. Visible à partir du 13 décembre, elle invitera les visiteurs à un voyage inédit rempli de mystères. Longtemps délaissés, ces sujets connaissent depuis quelques années un regain d'intérêt auprès des scientifiques qui multiplient les publications. Relayée par de surprenantes expositions, l'approche a changé, s'est renouvelée. C'est tout cela qu'il sera possible de découvrir à travers des témoignages de rituels, des talismans et des objets plus mystérieux que l'on ne sait pas toujours interpréter... Une occasion unique de découvrir la richesse et la variété des pratiques, de la magie blanche à la magie noire, avec des détours du côté de l'astrologie et de la divination. ■

mab - Place du Colonel Laussedat
03000 Moulins
tél. 04 70 20 48 47
www.mab.allier.fr



CDPA

Le Piquenchagne

Ingrédients

- 525 g de farine ; 300 g de beurre ;
- 6 grosses poires ; 1/2 l de lait ;
- 50 g de gelée de coings ; 5 œufs ;
- 10 g de levure ; 250 g de sucre semoule ;
- 50 g de sucre vanillé

Préparation

- Mélanger la farine, 3 œufs, 100 g de sucre et le beurre coupé en petits morceaux.
- Mouiller avec 15 cl de lait. Ajouter la levure, former une boule et laisser reposer 1 heure.
- Éplucher les poires, les couper en 2 et les pocher dans un litre d'eau bouillante où l'on aura fait fondre 150 gr de sucre mêlé au sucre vanillé.
- Après 5 mn de cuisson à petit feu, égoutter les fruits et recouper chaque morceau en 2 dans la longueur.
- Faire bouillir le reste du lait. Dans un bol, battre au fouet à main 25 g de farine et 2 œufs.
- Verser dans le lait chaud en fouettant énergiquement.
- Après 10 mn de cuisson à petit feu, laisser refroidir puis ajouter la gelée de coings et fouetter encore.
- Étaler la moitié de la pâte dans une plaque beurrée.
- Étendre la crème sur cette pâte en réservant une louchée.
- Disposer les poires côte à côte sur la crème. Recouvrir de pâte.
- Bien souder les bords du gâteau après les avoir humectés de lait sucré.
- Pratiquer au centre une cheminée de 3 cm environ et badigeonner tout le dessus de lait sucré.
- Cuire 25 mn (th. 7). Une fois le gâteau cuit, verser la crème réservée dans la cheminée.
- Déguster chaud ou tiède

RECETTE PROPOSÉE PAR HERVÉ COURTAIS,
CHEF AU RESTAURANT DES COURS À MOULINS –
RECETTE À RETROUVER SUR www.produit-allier.com

Au pays des veillées, la culture est reine



Des artistes nationaux et internationaux animent ces soirées pas comme les autres.

Turbulences

Désormais inscrites dans le fil des saisons, *Les Veillées de pays* s'égrènent jusqu'au mois de mai dans les villages du Pays Vichy Auvergne. Orchestrées par l'association l'Espigaou égaré, avec le soutien de nombreux partenaires (dont le Département de l'Allier et l'Europe), elles proposent quarante veillées-spectacles chez l'habitant ; des personnes qui partagent la même soif de rencontres et d'échanges et qui pour cela n'hésitent pas à ouvrir leur maison, leur gîte, leur ferme, leur château... Leur nombre ne cesse de croître puisqu'ils sont désormais onze alors que, l'an dernier, ils étaient huit. La qualité de la programmation, privilégiant les arts de la parole au sens large, n'est pas étrangère à cet engouement. Contes, représentations théâtrales, lectures, chansons françaises : des artistes nationaux et internationaux animent ces soirées pas comme les autres. Plusieurs nouveautés marquent cette édition, comme des spectacles destinés au jeune public (à partir de 7 ans) ou encore des veillées en lien avec des manifestations nationales.

« *La proximité et la convivialité restent les valeurs maîtresses de la saison, avec à l'issue des représentations des beaux moments de partage autour d'un verre. Le 14 février, nous proposons même une Soirée des amoureux autour d'un bon repas* », dévoile Béatrice Champod, présidente de l'association. Et pour que ces petits moments de bonheur soient accessibles à tous, l'Espigaou égaré a renforcé ses partenariats avec les centres sociaux et Culture du cœur.

Maintenant à vous de piocher dans le programme. Les places sont comptées, pensez donc à réserver ou même à vous abonner ! Et si d'aventure vous souhaitez participer de l'intérieur à l'odyssée des Veillées de Pays, sachez que la prochaine saison est déjà en préparation, alors contactez vite l'association. ■

**Renseignements
et réservations**
tél. 07 82 95 29 82
www.espigaou-egare.com

Sport

Course des Pères Noël

Le 20 décembre, enfilez vos déguisements de Père ou de Mère Noël et chaussez vos baskets. Bellerive-sur-Allier (au Cosec) organise la 5^e corrida « L'hivernale des Pères Noël ». En 2013, la manifestation a réuni plus de 300 participants, des férus de course à pied mais aussi des néophytes venus passer un bon moment. Comme l'an passé, les sportifs ont le choix entre trois circuits urbains chronométrés : 3 km (dès 15 ans), 4,5 km et 9 km (pour les + de 18 ans). Les premiers départs ont lieu à 17 h 30. Il est possible de s'inscrire auprès du service des sports de la Ville ou directement sur son site internet, www.ville-bellerive-sur-allier.fr, mais aussi le jour de la course, à partir de 15 heures. La présentation d'un certificat médical de moins d'un an ou d'une licence d'athlétisme en cours de validité est exigée. Tous les coureurs se retrouveront ensuite au marché de Noël (place de la Source



Ce rendez-vous réunit toujours plus de participants.

Ville de Bellerive-sur-Allier

Intermittente) pour la remise des prix, dans une ambiance féerique garantie. ■

► **tél. 04 70 58 87 00**
www.ville-bellerive-sur-allier.fr

Exposition

Un monde d'étoffes



CNCS - Pascal François

Il ne reste que quelques jours. Après le 4 janvier, il sera trop tard. En effet, le rideau tombera définitivement sur l'exposition du Centre national du costume de scène et de la scénographie (CNCS) *Shakespeare, l'étoffe du monde*. De l'évocation d'un théâtre élisabéthain aux plus beaux costumes d'Hamlet, toutes les facettes de l'univers de l'auteur, dont on célébrait le 450^e anniversaire de la

naissance, sont abordées à travers une centaine de costumes portés depuis un siècle. Dès le 7 février, le CNCS fêtera à Moulins un autre anniversaire, celui du tricentenaire de l'Opéra-Comique. De ces débuts forains aux dernières retentissantes créations, un embarquement rempli de fantaisies attend les visiteurs dans une scénographie de Macha Makeïeff. ■ ► **tél. 04 70 20 76 20**
www.cncs.fr

Agenda

SPORT

■ BELLERIVE-SUR-ALLIER

Gala d'hiver

6 déc. à 19 h 30 // Cosec
Par la Bellerivoise gym
> 04 70 56 75 31

■ TRETEAU

Téléthon

7 déc. à 9 h //
Place du marché
Randonnée pédestre
> 04 70 34 77 26

■ MONTOLDRE

Randonnée pédestre

11 et 18 déc. à 13 h 30 //
Place du marché
Organisée par l'Ampa
> 04 70 47 48 86

■ JALIGNY-SUR-BESBRE

Randonnée pédestre

21 déc. à 10 h //
Place du marché
Suivie d'un repas
sous chapiteau
> 04 70 34 77 08

■ MONTLUÇON

Corrida

28 déc. à 9 h //
Place Jean-Jaurès
Course festive et populaire
> 04 70 08 19 80

MUSIQUE

■ MONTLUÇON

Djeli Moussa Condé

6 déc. à 20 h 30 // Maison
des jeunes et de la culture
En 1^{re} partie Trio tilo n'ding
(percussions d'Afrique
de l'Ouest)
> 04 70 08 35 68

■ VICHY

Orchestre d'Harmonie de Vichy

7 déc. à 20 h // Opéra
> 04 70 30 50 30

■ MONTLUÇON

Bœuf jazz

8 déc. à 18 h 30 //
Conservatoire A.-Messager
> 04 70 02 27 30

■ MONTLUÇON

Mozart group

9 déc. à 20 h 30 // Athanor
Humour musical
> 04 70 29 72 19

■ MONTLUÇON

Heure musicale

11 déc. à 18 h 30 //
Conservatoire A.-Messager
> 04 70 02 27 30

■ AVERMES

The Wound

11 déc. à 20 h 30 //
Salle Isléa
Rock
> 04 70 34 23 65

Mij, mab, Maison Mantin

Le triplé gagnant



De nombreuses animations sont proposées pour les fêtes de fin d'année.

Pour ces fêtes de fin d'année, le mij (musée de l'illustration jeunesse) et le mab (musée Anne-de-Beaujeu) sortent de leur hotte une kyrielle d'animations. Au mij, les plus jeunes sont les rois de la fête. Les 4-6 ans sont attendus les 23 et 30 déc, dès 10 heures, pour des lectures et un atelier ; les 7-10 ans, le 24 déc, à 10 heures (lecture-atelier) et le 30 déc, à 14 h 30 (lectures). Le mab pense aussi aux enfants : les 4-6 ans sont invités à réaliser une carte de Noël, le 23 déc, à 14 h 30, et les 7-12 ans pourront participer à un atelier artistique les 23 et 30 déc, à 10 heures, ou à une visite-lecture, le 24 déc, à 14 h 30. Les réservations sont conseillées et une participation financière sera demandée pour les ateliers. Les grands seront également choyés au mab, le 17 déc, à 18 heures, avec une conférence de Neil Stratford, conservateur général émérite du British Museum, sur l'email de saint Joseph. Bien entendu, il est aussi possible de voir les expositions, de participer aux visites de la Maison Mantin... On peut même faire ses achats de Noël, puisque les musées déclinent de nombreux objets dérivés. ■

- mij, 36, rue Voltaire
03000 Moulins
www.mij.allier.fr
- mab, place du Colonel
Laussedat, 03000 Moulins
www.mab.allier.fr



Avec des vieux arbres de 400 ans, du chemin des sorcières, Manuel Peixoto a décroché le 1^{er} prix.

Concours Facebook

Haies d'honneur

Les internautes ont voté. Ils ont désigné les clichés gagnants du concours photographique organisé sur la page Facebook *Département de l'Allier*. Ils ont été 1 236 votants

à départager des prises de vue autour du thème « Bocage, arbres et haies ». Les lauréats sont : Manuel Peixoto (1^{er} prix) ; Frédérique Marchat (2^e prix) ; Lauretta Hostier Pascal (3^e prix). ■

Scènes musicales montluçonnaises

Une partition commune



Pigalle par Henri Fronty

Le label national permet d'avoir des têtes d'affiche nationales.

Depuis quelques mois, le sigle Smac fleurit sur les affiches des concerts se déroulant à Montluçon. Il s'agit du label « Scène de musiques actuelles ». Attribué par le ministère de la Culture, il implique plusieurs nouveautés pour les spectateurs.

« Le pari de la Smac est de diversifier l'offre de concerts pour toucher un public plus large et différent. » Pascal Favier, directeur du Guingois, dresse les grandes lignes du label national « Scène de musiques actuelles ». Décryptage : utiliser chacune des scènes montluçonnaises en fonction des concerts et des spectateurs : la MJC et le Guingois pour les concerts s'adressant aux jeunes, Athanor pour les têtes d'affiche, le MuPop et le Conservatoire André-Messenger pour des actions plus pédagogiques. La Smac a également un rôle d'accompagnement des pratiques musicales amateurs et gère des studios pour les musiciens.

Des concerts pour tous

À spectateurs variés, offres différentes : « Les jeunes associent le concert à une soirée entre amis, ils rejettent les contraintes et veulent pouvoir arriver à n'importe quel moment. La génération précédente apprécie un plus grand confort et une grande qualité d'écoute », constate le directeur du Guingois. L'idée principale de la Smac met en musique ces diverses attentes, en orchestrant un habile partenariat entre toutes les structures musicales de la ville et une politique tarifaire avantageuse, notamment pour les scolaires et les étudiants. Lancée officiellement début 2015, cette fraîche labellisation permettra de voir sur scène le 23 janvier *Le Peuple de l'herbe*. Un petit plus à une programmation déjà très attrayante. ■

■ MOULINS

Alice au Pays des merveilles

11 déc. à 19 h 30 //
Théâtre
Comédie musicale
> 04 70 48 01 02

■ MONTLUÇON

Ex movere

12 déc. à 20 h 30 //
Chapelle du Sacré-Cœur
Apéritif-concert
> 04 70 02 56 55

■ MONTLUÇON

Soirée bœuf rock

13 déc. à 20 h //
Le Guingois
> 04 70 34 75 22

■ MEAULNES

Concert d'hiver

14 déc. à 16 h 30 // Église
Concert de l'Ensemble vocal
et instrumental de Vallon-
en-Sully
> 04 70 06 95 34

■ CHANTELE

Jubilée Black Affinité

14 déc. à 20 h 30 //
Salle R.-Chardonnet
Gospel
> 04 70 56 32 21

■ MOULINS

30 musiciens pour les 30 ans de la Cave du jazz club

14 déc. à 15 h 30 //
Théâtre
> 04 70 48 01 02

■ MONTLUÇON

Moriarty

16 déc. à 20 h 30 // Maison
des jeunes et de la culture
Folk/Country
> 04 70 08 35 68

■ MONTLUÇON

Le doigt dans l'œil

17 déc. à 19 h 30 //
Le Guingois
En partenariat avec le lycée
Madame de Staël, la section
TAIS de l'IUT de Vichy
et le Keupon Voyageur
> 04 70 05 88 18

■ MONTLUÇON

Concert de Noël

19 déc. à 20 h 30 //
Église Sainte-Thérèse
> 04 70 02 27 30

■ MOULINS

Gospel au cœur

20 déc. à 20 h 30 //
Église Saint-Pierre
Au profit des résidents
de Villars Accueil
> 04 70 46 31 21

■ MOULINS

Salut les copains

20 déc. à 20 h 30 //
Théâtre
Comédie musicale
> 04 70 48 01 02

■ BEAULON

Concert de Noël

20 déc. à 18 h // Église
Par le Joyeux Rappel
> 04 70 42 78 94

■ SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE

Concert de l'Harmonie

21 déc. à 16 h //
Salle J.-Reynaud
> 04 70 45 32 73

■ YZEURE

Mignardises

9 jan. à 20 h 30 //
Yzeurespace
Musique classique par
l'orchestre symphonique
Confluences de Lyon
> 04 70 48 53 87

THÉÂTRE

■ YZEURE

La parade Allebrilles

6 déc. à 20 h 30 //
Yzeurespace
Spectacle de marionnettes
géantes
> 04 70 48 53 87

■ CREUZIER-LE-VIEUX

Le Petit Prince

6 déc. à 20 h 30 //
Salle des fêtes
Par la Cie Le P'tit Bastringue
> 09 66 88 39 60

■ BELLERIVE-SUR-ALLIER

Magicien malgré lui

7 déc. à 20 h 30 //
Le Geysier
Comédie théâtrale pour
petits et grands
> 04 70 58 87 00

■ CUSSET

Vortex

Du 8 au 11 déc. à
20 h 30 // Théâtre
Par la Cie Non Nova
> 04 70 30 89 47

■ **YZEURE**

L'Après-midi d'un Foehn

9 déc. à 20 h 30 // Yzeurespace
Théâtre d'objets
> **04 70 48 53 87**

■ **CUSSET**

L'Après-midi d'un Foehn

10 déc. à 16 h // Théâtre
Théâtre d'objets
> **04 70 30 89 47**

■ **VARENNES-SUR-ALLIER**

Le royaume d'Ishaïe

12 déc. à 20 h 30 // Salle des fêtes
Spectacle pour enfants
> **04 70 45 14 01**

■ **MONTLUÇON**

Divina

13 déc. à 20 h 30 // Théâtre de Boulevard
Avec Amanda Lear
> **04 70 02 56 55**

■ **SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE**

Le Bouffon du Président

13 déc. à 20 h 30 // Salle cinéma théâtre
Pièce d'Olivier Lejeune
> **04 70 45 32 73**

■ **VICHY**

Divina

14 déc. à 15 h // Opéra
Avec Amanda Lear
> **04 70 30 50 30**

■ **BELLERIVE-SUR-ALLIER**

Nox

14 déc. à 20 h 30 // Le Geysier
Spectacle visuel pour petits et grands
> **04 70 58 87 00**

■ **COSNE-D'ALLIER**

Le Petit Prince

15 et 16 déc. à 20 h 30 // Théâtre le Bastringue
Par la Cie Le P'tit Bastringue
> **09 66 88 39 60**

■ **BOURBON-L'ARCHAMBAULT**

Le Petit Prince

16 déc. à 20 h 30 // Salle des fêtes
Par la Cie Le P'tit Bastringue
> **09 66 88 39 60**

■ **MONTLUÇON**

Soirée laboratoire

Les 16 et 17 déc. à 18 h 30 // Le Fracas
Spectacle alliant marionnettes et chimie (dès 15 ans)
> **04 70 03 86 18**

■ **YZEURE**

Kitch club

Les 16 et 17 déc. à 20 h 30 // Yzeurespace
Marionnettes et théâtre d'objets
> **04 70 48 53 87**

■ **MONTLUÇON**

Les Bodin's retour au pays

Les 18 et 19 déc. à 20 h 30 // Théâtre G.-Robinne
Humour
> **04 70 08 19 80**

■ **YZEURE**

La Caravane de l'horreur

Les 19 et 20 déc. // Yzeurespace
Marionnettes et théâtre d'objets
> **04 70 48 53 87**

■ **YZEURE**

La Galère

20 déc. à 20 h 30 // Yzeurespace
Marionnettes et théâtre d'objets
> **04 70 48 53 87**

■ **VICHY**

Lettre d'une inconnue

21 déc. à 20 h 30 // Opéra
Pièce de Stefan Zweig
> **04 70 30 50 30**

■ **VICHY**

À gauche en sortant de l'ascenseur

31 déc. à 20 h 30 // Opéra
Pièce comique avec Stéphane Plaza
> **04 70 30 50 30**

■ **MONTLUÇON**

Tartuffe ou l'Imposteur

Les 6, 7 et 8 janv. à 20 h 30 // Le Fracas
Pièce de Molière
> **04 70 03 86 18**

■ **CUSSET**

Voyage

8 janv. à 20 h 30 // Théâtre
Par la Cie La Fabrique imaginaire
> **04 70 30 89 47**

Hilbi : artiste passionnément musique



Un album est attendu en 2015.

Mozart. Musique traditionnelle irlandaise. Rock. Tels sont quelques-uns des éléments qui constituent l'équation Hilbi. Hilbi, contraction de Hildegarde von Bingen, religieuse allemande du XII^e siècle...

Mais qui est Hilbi ? Chanteuse, compositrice et interprète, elle vit dans une jolie campagne aux alentours de Montluçon mais vous pouvez plus sûrement la rencontrer sur la toile, où son premier clip *Aphrodisiac* penche résolument vers les sonorités pop-rock. Coachée depuis 2013 par une jeune agence de communication lyonnaise, Hilbi n'est pas une débutante. Violoniste formée au Conservatoire de Lyon, elle revendique une vie de musique passionnément. Un père musicien et une mère mélomane ont fait d'elle une artiste accomplie qui signe son premier mini-album de 5 titres.

Ma musique, ce sont mes pensées, mes humeurs...

« *Ma musique, ce sont mes pensées, mes humeurs, une grande partie de moi...* » On découvre donc la mozartienne passionnée à travers *Trazom*, hommage au génie du classique : « *C'est en lisant la correspondance complète de Mozart que j'ai eu l'idée de cette chanson et de son titre.* » On rencontre aussi l'amoureuse farouche de la nature avec *Pollution*, ou encore la chanteuse rock avec *November* aux consonances anglo-saxonnes. Sans oublier, son long séjour en Allemagne avec *Germany*.

Ces titres, elle les a soigneusement préparés, arrangés, avec Benoit Cazzulini (arrangeur et batteur du groupe Ange) car pour tout dire, le perfectionnisme affleure... ainsi que les projets ! Un album complet pourrait voir le jour en 2015, avec bien sûr à la clé des concerts et, pourquoi pas, des passages en festivals. ■

www.facebook.com/hilbi.official
▶ Ludovic Le Strat, tél. 06 81 83 73 43
▶ Nolwenn Gaignard, tél. 06 24 94 68 30

LES 7 DIFFÉRENCES

Entre ces deux clichés enneigés d'un parc d'Avermes, 7 différences se sont glissées. Soyez attentifs et partez à leur recherche. Attention, certaines ne sont vraiment pas évidentes à trouver... À vous de jouer !



Solution page 34

L'Allier pour les nuls

**Maintenant, un peu de géographie !
Connaissez-vous la superficie
du département de l'Allier ainsi
que ses dimensions d'est en ouest
et du nord au sud ?**

Réponse - La superficie du département de l'Allier est de 7 340 km².
Il fait 130 km d'est en ouest et 90 km du nord au sud.

EXPOSITIONS

■ MONTLUÇON

Pastels 2011-2014

Du 6 au 21 déc. de 14 h à 17 h // Orangerie du château de la Louvière
> 04 70 05 03 63

■ VARENNES-SUR-ALLIER

Le dieu crocodile

En déc. // Place de l'Hôtel de Ville
Peintures et dessins de Cheub
> 04 70 47 45 86

■ BOURBON-L'ARCHAMBAULT

Gens d'ici

En déc. à 10 h // Casino
Dessins de Marie Bouchon
> 04 70 67 09 79

■ AVERMES

Delphine Raiffé

En déc. de 14 h à 19 h // La Passerelle
Inspirée par les contes et l'imaginaire
> 04 70 46 62 43

■ YZEURE

Marionnettes du monde

En déc. de 15 h à 18 h // Yzeurespace
> 04 70 20 10 64

■ COMMENTRY

11 illustreurs

En déc. // Espace culturel la Pléiade
> 04 70 09 70 20

■ MOULINS

Benjamin Rabier

En déc. // mij (musée de l'illustration jeunesse)
> 04 70 35 72 58

■ COMMENTRY

Maxime Tauban

En déc. // Espace culturel la Pléiade
Art contemporain
> 04 70 09 70 20

■ ÉBREUIL

Photographies

En déc. // Rue du Parc
Par l'appar studio
> 04 70 59 91 55

■ AVERMES

Substantifique moelle

À partir du 8 jan. de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h // La Passerelle
Œuvres de Marie Deschamps
> 04 70 46 62 43

DIVERS

■ VICHY

Les cinq princes Napoléon, de Plon-Plon (1822) à Jean-Christophe (2014)

6 déc. à 15 h 30 // Centre culturel V.-Larbaud
Conférence par Michel Désarmaux
> 04 70 58 42 50

■ YZEURE

Noël nordique

Du 6 au 31 déc. // Place Jules-Ferry
Patinoire, venue du Père Noël, mini-ferme...
> 04 70 48 53 00

■ BELLERIVE

Messe de la Sainte-Cécile

6 déc. à 18 h 30 // Église Saint-Laurian
Par la Société musicale
> 04 70 98 08 18

■ MONTLUÇON

L'Inde, au milliard de regards

10 déc. à 14 h 30 // Athanor
Projection d'un film
> 04 70 29 72 19

■ MONTLUÇON

Ciné Lumières : Des hommes et de la guerre (of Men and War)

Du 11 au 15 déc. // Le Palace
Film réalisé par Laurent Bécue-Renard - Ciné Lumières
> 06 10 50 06 80

■ MOULINS

Un Noël féerique

Du 11 au 24 déc. // Cours Jean-Jaurès
Marché de Noël et animations variées sur la découverte du patrimoine
> 04 70 48 00 00

■ **MONTLUÇON**

Shanghai Night

13 déc. à 14 h, 17 h 30 et 20 h 30 // Athanor
Cirque national de Chine
> **04 70 08 14 40**

■ **CUSSET**

Pavement

13 déc. à 20 h 30 // Théâtre
Par la troupe de danse
Abraham.In.Motion (États-Unis)
> **04 70 30 89 47**

■ **NÉRIS-LES-BAINS**

Marché de Noël des Nérissons

14 déc. de 10 à 18 h //
Place du marché
> **04 70 09 02 82**

■ **MOULINS**

Nocturne au mab

17 déc. à 18 h 30 // mab
(musée Anne de Beaujeu)
Visite guidée gratuite
d'environ 1 h 15
> **04 70 20 48 47**

■ **VICHY**

Le premier Rameau, musicien d'église en province (1702-1722)

18 déc. à 15 h 30 //
Centre culturel V.- Larbaud
Conférence par l'Alliance française
> **04 70 58 42 50**

■ **MONTLUÇON**

La Légende du cristal magique

20 déc. à 14 h 30 et à 16 h 30 // Théâtre G.Robinne
Spectacle de Noël gratuit
Inscription obligatoire
auprès de la direction de la communication de la Cité administrative
> **04 70 02 55 53**

■ **MOULINS**

Visite littéraire de la Maison Mantin

21 déc. à 16 h // mab
(musée Anne-de-Beaujeu)
> **04 70 20 48 47**

■ **VICHY**

Casse-noisette

6 jan. à 20 h // Ciné
Étoile Palace
Musique de Tchaïkovski
et chorégraphie de Youri Grigorovitch
> **04 70 30 18 90**

MARQUE-PAGE



La Haine maternelle

L'association « Pré-Textes » a réédité ce récit dans la collection « Les écrivains oubliés du Bourbonnais ». Ce roman, initialement édité en 1947, est inspiré de l'enfance et de l'adolescence de l'auteur au Donjon. Ce « Vipère au poing » au féminin se lit d'une traite tant l'émotion est vive. La description de la maison est très réussie et la bigoterie malfaisante de la mère sonne plus vraie que nature !

Simone de Tervagne.
Association Pré-Textes,
collection « Les écrivains oubliés du Bourbonnais »
(16 €)

Proposé par la
Médiathèque
départementale
de l'Allier (MDA)

Les photos du grenier



Observez bien cette photo et retrouvez le lieu où ce cliché a été pris. Vous ne voyez vraiment pas... Regardez bien, plusieurs indices devraient vous mettre sur la voie. Rendez-vous le mois prochain pour la réponse. Et en attendant, bonne recherche.
Au mois de novembre, il fallait reconnaître Escurrolles. ■

Proposé par les Archives départementales de l'Allier

Solution des 7 différences



Reflets d'Allier - Magazine mensuel du Conseil général de l'Allier, décembre 2014.
Conseil général, Direction de la Communication, 1, avenue Victor-Hugo, BP 1669,
03 016 Moulins cedex (tél. 04 70 34 40 03 ; fax. 04 70 34 40 40) - Site internet : www.allier.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Dufrègne - Rédacteur en chef : Sophie Polvorinos -
Rédaction : service communication du Conseil général de l'Allier, Marc Alexandre (p. 20, 24),
Bénédicte Rollet (p. 23), Claire Chatelard (p. 31, 32) - Agenda : Stéphanie Jean et Marine
Berger - Coordination de la rédaction : Véronique Daval, Vanessa Challal - Photographies :
Laetitia Guyot (p. 3, 4, 5, 6, 9, 12, 13, 15, 16), Jean-Pierre Cordier (p. 3, 8, 14, 17, 18,
19, 21, 33, 34) et documents rédactionnels - Suivi de fabrication : Sophie Polvorinos,
Vanessa Challal - Illustrations : Séverine Cordier - Mise en pages : scoopcommunication.com -
Impression : Imaye Graphic - Régie publicitaire : Groupe Ouf ! Communication,
30, rue Pégoud, 03400 Yzeure (tél. 04 70 34 92 61).
Ce journal est imprimé à 175 000 exemplaires. N° ISSN : 1280-4169 - Imprimé
sur papier 90 g mat couché - **Coût par numéro : 0,15 €/hab.**



Pompes Funèbres & Marbrerie



POMPES FUNÈBRES DABRIGEON

► **La culture du respect**
Contrats Obsèques

Une écoute attentive des conseils personnalisés.

*Des professionnels
proches de chez vous
7j/7, 24h/24*

DABRIGEON - 400 **VICHT-CUSSET** (entrée du cimetière) 19, rue des Bartins - 04 70 96 14 14
LAPALISSE - 34, rue du Président-Roosevelt - 04 70 99 14 53

Pompes Funèbres & Marbrerie GENESTIER - **ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE**
(face cimetière) Z.A. La Carrière - 04 70 45 41 87

Pompes Funèbres & Marbrerie A. MEUNIER - **VARENNES-ALLIER**
(centre-ville) 1-3, rue A.-Fayard - 04 70 43 06 93

Pompes Funèbres & Marbrerie ROCHER - **GANNAT-ÉBREUIL**
15, Grande-Rue - 04 70 90 02 84

Pompes Funèbres & Marbrerie KROST - **MOULINS - YZEURE - GARNAT/ENGIÈVE**
04 70 42 76 89



CABINET D'EXPERTISE
EDGARD DAVAL

**Pour inclure
VOS LIVRES ANCIENS
dans nos
PROCHAINES VENTES
(Lyon, Paris, Toulouse)
Tél. 04 43 51 21 51**

5 RUE VICTOR HUGO - 03500 SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE
TÉL. 04.43.51.21.51 - EXPERT.DAVAL@GMAIL.COM

WWW.EDGARD-DAVAL.COM



EXPERTISES - ESTIMATIONS - INVENTAIRES - VENTES AUX ENCHÈRES

**Dans l'Allier
ON GARDE LE RYTHME !**

116 groupes de musiques actuelles,
85 chorales, 43 festivals.

 www.rejoignezallier.fr **Allier**, le département où vos projets ont des valeurs. 

Le Conseil général et la Région Auvergne investissent pour le renforcement du haut et du très haut débit



Testez votre accès internet en vous connectant sur
www.auvergnetreshautdebit.fr



Allier
le Département

